



Août 2020

## FORMATION SYNDICALE

### Union Départementale CGT des Alpes-Maritimes

*Aux organisations CGT du département des Alpes-Maritimes*

#### LE NOUVEAU PARCOURS DE FORMATION

Le pôle confédéral de la formation a rénové le parcours de la formation «Équiper pour agir », qui se décline en trois stages.

**1) la formation S'IMPLIQUER** sur un jour remplace la FANS (Formation d'Accueil Nouveau Syndiqué). Ce stage devient le pré-requis obligatoire pour la poursuite du parcours. Il doit être mis en œuvre dans les syndicats. Pour les syndiqué.es qui ne dépendent pas d'un syndicat constitué, ou lorsque le syndicat n'a pas la possibilité de faire cette formation, elle peut être organisée par les UL.

**2) la formation PARTICIPER**, en trois modules successifs de 3 jours, 2 jours et 3 jours, remplace le stage de Niveau 1 de 5 jours à partir de 2021. Elle est organisée par les UL. Le nouveau programme reprend les thèmes abordés sur les 5 jours du stage actuel et intègre celui de 3 journées complémentaires qui étaient très rarement mises en œuvre : la fiche de paye, les représentants du personnel et rédiger un tract.

**3) la formation DÉVELOPPER** remplacera le stage de Niveau 2 à partir de 2022. Elle est organisée par l'UD et conserve la même durée de deux semaines. Pour mieux répondre aux besoins des stagiaires de l'ouest du département (durée des trajets, frais de transport et de parking), un stage Niveau 2 a été délocalisé à l'UL d'Antibes fin 2019. Cette disposition sera reprise en 2021.

#### LA FORMATION S'IMPLIQUER

Les syndicats sont invités à développer ce stage d'une journée dans leur secteur afin de permettre à leur syndiqué.es d'exercer leur droit à la formation, puisque qu'il est le pré-requis obligatoire pour la suite du parcours.

Le module formateur est disponible sur le « Cloud » formation syndicale du site de la CGT, ou sur demande auprès du secteur formation syndicale de l'UD 06. Il se compose uniquement d'un fichier pdf de 82 pages.

Il met en œuvre une pédagogie participative à partir d'outils ludiques (puzzle, affichettes). Le collectif formation a commencé à travailler pour les UL en constituant des diapos à partir du module. Il a aussi réfléchi sur du matériel dont la réalisation pourrait être mutualisée sous forme d'un « kit » pédagogique.

Une journée d'étude qui se tiendra dans les locaux de l'Union Locale d'Antibes est programmée le **22 septembre 2020** pour travailler sur les modalités de mise en œuvre de cette formation.

Les syndicats qui veulent y participer sont invités à s'inscrire (fiche descriptive et fiche d'inscription envoyées en juillet par l'UD à toutes les organisations du département).

#### LA FORMATION PARTICIPER

Afin de mettre en œuvre dès 2021 ce stage dans sa nouvelle présentation, le collectif formation syndicale de l'UD 06 organise une journée d'étude avec les UL et leurs formateur.rices le 28 septembre. La déclinaison en 3 modules successifs pour une durée totale de 8 jours implique une réflexion sur le cadencement, afin de faciliter la participation des syndiqué.es. En effet, l'organisation de l'actuel stage de Niveau 1 sur 5 jours consécutif peut être un obstacle pour celles et ceux qui ne peuvent pas s'absenter sur cette durée.

Dans l'objectif d'offrir une formation qui réponde aux besoins des stagiaires et afin d'alimenter la réflexion collective pour la journée d'étude du 28 septembre, le collectif formation propose aux « utilisateurs » que sont les syndicats de s'exprimer par un sondage sur les choix qui leur paraissent les plus pertinents pour permettre une meilleure participation de leurs syndiqué.es.

Les UL organisatrices de cette formation pourront la décliner de manière différente en fonction des spécificités de leur secteur. Les retours d'expériences permettront sans doute de mieux mesurer les avantages et les inconvénients des différents cadencements.

Cette formation sur 8 jours est un « tout » : elle doit être suivie par le même groupe de stagiaires pour l'intégralité des 3 modules. A priori, il ne paraît pas souhaitable de faire les trois modules à la suite sur 8 jours consécutifs, notamment au regard de la disponibilité des syndiqué.es sur cette durée. Il n'est pas non plus souhaitable qu'elle s'étale sur une trop longue durée, afin de conserver la dynamique de groupe et le souvenir des savoirs acquis dans le module précédent.

Afin de concilier ces impératifs, les 3 options suivantes sont suggérées. Elles ne sont bien entendu pas exhaustives et d'autres propositions peuvent être faites.

- Option 1** : un module par semaine pendant 3 semaines consécutives  
« *module 1 / 3 jours* » semaine 1, puis « *module 2 / 2 jours* » semaine 2 et « *module 3 / 3 jours* » semaine 3
- Option 2** : un module tous les 15 jours, pendant 5 semaines consécutives  
« *module 1 / 3 jours* » semaine 1, « *module 2 / 2 jours* » semaine 3 et « *module 3 / 3 jours* » semaine 5
- Option 3** : un module par mois pendant 3 mois consécutifs  
« *module 1 / 3 jours* » mois 1, « *module 2 / 2 jours* » mois 2 et « *module 3 / 3 jours* » mois 3

La responsable Formation Syndicale UD CGT 06  
Jocelyne SABLE

---

## SONDAGE FORMATION SYNDICALE - Cadencement du stage PARTICIPER

Réponse à renvoyer à l'UD par mel ou par courrier

Syndicat / structure : .....

Option 1	Option 2	Option 3	Autre proposition
Un module par semaine pendant 3 semaines consécutives	Un module tous les 15 jours pendant 5 semaines consécutives	Un module par mois pendant 3 mois consécutifs	

Pour répondre cocher une ou plusieurs cases des options suggérées et / ou faire une autre proposition motivée et développée ci-après.

**Autre proposition :**

.....

.....

.....

.....

.....

34 Boulevard Jean JAURES 06300 NICE

 04 92 47 71 10  [ud@cgt06.fr](mailto:ud@cgt06.fr) **Notre site :** [www.cgt06.fr](http://www.cgt06.fr)